



Verdict clair, gains importants et batailles à venir

POUR LA PREMIÈRE fois de l'histoire de la FMOQ, l'ensemble des membres a été invité à se prononcer par vote sur un projet d'entente générale. La décision définitive quant à l'acceptation ou au rejet d'une entente régissant nos conditions de travail jusqu'en mars 2015 revenait donc à la base. Et même si nous aurions aimé que chaque médecin se prévale de son droit de vote, force est de constater que les médecins omnipraticiens en se prononçant à la hauteur de 78,6 % en faveur du projet d'entente ont parlé clairement en se disant satisfaits des nombreux gains obtenus. À partir de maintenant, notre devoir à tous est simplement de poursuivre la bataille pour la valorisation de la médecine familiale.

Cela dit, nous avons atteint la plupart de nos objectifs initiaux avec cette nouvelle entente générale, dont un plus grand appui financier aux cliniques médicales, un soutien accru à la pratique, une reconnaissance de la polyvalence unique des médecins de famille québécois, une bonification significative de la prise en charge et du suivi de patients, l'inclusion des activités de prise en charge et de suivi dans les AMP et, surtout, le remplacement de l'approche coercitive classique par des mesures incitatives. Voilà d'excellentes nouvelles et des gains pratiquement historiques qui amélioreront sans contredit les conditions de rémunération des médecins de famille.

Il reste toutefois du travail à faire sur le plan de l'organisation des soins et de la réduction de l'écart de rémunération avec les médecins spécialistes. D'abord, si la nouvelle entente générale aidera pour certains aspects de l'organisation de la pratique, notamment sur le plan de l'informatisation, nous devons maintenir la pression pour que tous les médecins de famille qui le souhaitent puissent avoir le soutien d'autres professionnels, comme des infirmières. Ensuite, l'accès aux consultations spécialisées, aux épreuves de laboratoire et aux examens d'imagerie médicale devra obligatoirement être amélioré. Le manque de soutien professionnel et le pénible accès aux consultations spécialisées et

aux plateaux techniques rendent souvent notre travail plus difficile, tout en engendrant beaucoup de frustrations légitimes chez les médecins de famille. Voilà pourquoi nous ferons de ces questions des priorités au cours des prochains mois.

Quant à l'écart avec nos collègues spécialistes, nous aurions manifestement préféré une réduction plus importante. Toutefois, seul le gouvernement avait le pouvoir de corriger la situation inéquitable actuelle et sa ré-

ponse fut bien timide, malgré la présentation d'un dossier étoffé et d'arguments incontestables de notre côté. Néanmoins, nous avons mis fin à l'hémorragie en allant chercher un plus fort pourcentage que les spécialistes dans cette négociation, de sorte finalement que les deux fédérations médicales ont obtenu des gains quasi identiques lors de leurs deux dernières négociations confondues (ententes sur le redressement canadien de 2007 et ententes générales de 2011). Voilà quand même un dossier, l'écart de rémunération, devenu incontournable dans toute

négociation future. En ce sens, nous avons déjà les yeux rivés sur les prochaines négociations de 2015 afin que l'équipe gouvernementale saisisse enfin toute l'importance de rendre la médecine familiale attrayante pour les étudiants en médecine en offrant une rémunération concurrentielle aux médecins de famille. Malgré le travail acharné des omnipraticiens actuels et toute la bonne volonté du ciel, il n'y a point de salut sans relève médicale suffisante.

En conclusion, les omnipraticiens ont rendu un verdict clair au sujet du projet d'entente négocié avec le gouvernement et des grandes avancées qu'il contient. Toutefois, il reste beaucoup de travail à accomplir pour mieux valoriser la médecine familiale et pour améliorer l'organisation des soins de première ligne. Dès demain, la FMOQ s'attellera à cette tâche.

Le président,

D^r Louis Godin

Le 18 août 2011



Photo : Emmanuelle Garnier